

**DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES, A L'OCCASION DE LA 72^{ème}
SESSION DU COMITE DU HCR
GENEVE, du 04 au 08 OCTOBRE 2021**

Excellence Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés ;

Mesdames et Messieurs les membres des délégations ici présents ;

Mesdames et Messieurs les **Représentants des Organisations Internationales,**

Assalamu Anlaykum

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et les recompositions étatiques et territoriales qui en ont découlées ; et près d'un demi-siècle après les décolonisations, notre monde, est-il aujourd'hui beaucoup plus stable qu'hier ? En a-t-il tiré les conséquences, toutes les conséquences des drames humanitaires de notre histoire partagée ?

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés a-t-il les outils adéquats et requis pour répondre positivement aux multiples défis humanitaires, sans cesse croissants qui, chaque jour qui passe, emprunte un nouveau visage ?

Mesdames et Messieurs,

A l'heure où se tient notre 72^{ème} session, des dizaines de millions de personnes, de par le monde, sont devenues des nomades forcés, des personnes ambulantes, la peur au ventre, parfois dans leur propre pays, à cause des guerres, des conflits et des violences aux multiples facettes.

Une majorité de vieux, de femmes et d'enfants, en un mot, les populations les plus fragiles et les plus vulnérables, composent ces déplacés contraints et forcés des temps modernes.

Il nous revient dès lors, de prendre la mesure de ce désastre humain qui, à plusieurs égards, est une insulte à la civilisation humaine.

En effet, aucune loi et aucune force ne peut contenir ces déferlements d'hommes et de femmes désespérés qui ne revendiquent au total, qu'un droit, un seul et unique droit : le droit à la vie.

Que ce soit aux portes des Etats Unis d'Amérique, de l'Europe, des Caraïbes et de l'Afrique, ou de l'Asie, les réalités sont là, saisissantes, frappantes et dramatiques.

Seules des actions communes et collectives des Etats, parviendront à répondre et à résoudre cette problématique mondiale liée aux déplacements forcés, subis par celles et ceux qui n'ont d'autre choix que celui d'emprunter les sentiers de l'inconnu au péril de leur vie.

Face à toutes ces situations d'inhumanité, je voudrais, au nom de mon pays, l'Union des Comores, saluer l'engagement du HCR, dans tous les théâtres de guerres, de conflits et de désolation.

Ses apports sur le terrain, en termes de soins vitaux et de protection aux familles vivant dans l'extrême précarité, témoignent du rôle crucial de cette noble institution.

Mesdames et messieurs,

L'Union des Comores, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, SEM AZALI Assoumani, s'est inscrit résolument et de manière déterminée, aux politiques et aux instruments pertinents de notre Institution, pour faire des droits humains, le cœur de l'action gouvernementale.

Le dialogue permanent entre l'Etat comorien et la Société civile, ainsi que les Organisations non gouvernementales, obéit à cette volonté, sans faille, de toujours faire avancer ces préoccupations majeures.

Petit Etat Insulaire en Développement, l'Union des Comores, structurellement fragile devant ces défis, travaille avec ses partenaires bi et multilatéraux, en vue de trouver les voies et moyens de se préparer sur une question qui n'épargne, aujourd'hui, aucun pays.

C'est dans ce sens que mon pays œuvre, pour la ratification des instruments juridiques pertinents sur les droits des réfugiés et des apatrides, ainsi que leur incorporation sur le plan national.

A cet égard, je voudrais ici, lancer un appel pressant à la communauté internationale, pour accompagner mon pays, en particulier, dans ses efforts engagés, mais également, dans ce même élan, à tous les pays exposés à cette dure réalité humaine.

Vive la coopération et la solidarité internationales !

Je vous remercie